

Fondation Louis Lépine



**SOUTENIR CEUX QUI
SE DÉVOUENT À
NOTRE SÉCURITÉ**



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

SOMMAIRE

01	LA FONDATION	11
	• Les missions • La gouvernance • À la rencontre des ayants droit	
02	SOLIDARITÉ FINANCIÈRE ET HÉBERGEMENT	15
	• Les prêts sociaux • Les aides aux familles des victimes • Résidences et aides à l'hébergement • Colocations • Distribution automatique	
03	CULTURE, LOISIRS ET VACANCES	23
	• La médiathèque • La billetterie • Les évènements • Les subventions PIM • Partenariats, subventions et chèques vacances • Les séjours jeunes	
04	COMMUNICATION	35
	• Les supports de communication interne • Les supports de communication externe	
05	JURIDIQUE	39
	• Évolutions de la plateforme digitale de la fondation • Recouvrement des créances	
06	RESSOURCES HUMAINES	43
	• Bilan social	
07	FINANCES	47
	• Les ressources financières • L'utilisation des ressources	

CHIFFRES CLÉS 2024

LA FONDATION

 46 000 ouvriers droit  100 000 bénéficiaires ayants droit  100% des écoles de police visitées

SOLIDARITÉ FINANCIÈRE ET AIDE À L'HÉBERGEMENT

 43 logements rénovés  217 prêts sociaux accordés  29 bourses attribuées aux orphelins

CULTURE, LOISIRS ET VACANCES

 916 enfants partis en séjours jeunes  +9 500 personnes à l'arbre de Noël  30 nouveaux bons plans commerçants

COMMUNICATION

 265 lettres d'informations envoyées  Taux d'ouverture des campagnes de mailing : 23%  +1525 abonnés sur les réseaux sociaux

GESTION JURIDIQUE

 2 publications d'appel d'offres réalisées  Participation à 1 audit

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

 154 heures de formation suivies par les salariés  3 recrutements réalisés  Ancienneté moyenne des salariés : 9,6 années

GESTION FINANCIÈRE

 Ressources financières : 6,4 M€  Montant consacré aux actions sociales : 4,52 M€





ENSEMBLE

Faisons Le Lien

MOT DU PRÉSIDENT



2024, une nouvelle année riche en évènements !

Patrick DALLENNES
Président de la Fondation Louis Lépine

Chaque année, le rapport d'activité de la Fondation Louis Lépine est bien plus qu'un simple bilan : c'est le témoignage vivant de notre engagement continu au service des ayants droit de la Préfecture de police et de leurs familles.

L'année 2024 restera marquée dans notre mémoire comme celle du rayonnement de la France à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Pendant cette période, qu'ils soient sur le terrain ou administratifs, les ayants droit de la Fondation, ont été plus que jamais sollicités pour assurer le bon déroulement de ce succès sportif et organisationnel. Après avoir réalisé des sondages auprès des agents afin de s'adapter à leurs contraintes estivales, la FLL a su élargir et diversifier ses offres de séjours jeunes et adultes : augmentation de la durée des séjours et augmentation du nombre de séjours à l'étranger.

Plusieurs évènements ont marqué l'année écoulée : le lancement des mercredis récréatifs, le concours de dessin, les permanences d'information dans les commissariats et les Directions Territoriales de la Sécurité de Proximité, le Run PP et sans oublier le traditionnel Arbre de Noël de la Préfecture de police qui a eu lieu aux Folies Gruss. La fréquentation observée lors de ces évènements témoigne de la réussite de ce travail collectif mené par les équipes de la FLL.

En matière d'hébergement, la Fondation Louis Lépine a réalisé de nombreuses rénovations dans ses résidences et colocations afin d'améliorer le confort de vie des résidents. La rénovation majeure s'est effectuée au sein de la résidence du Kremlin-Bicêtre, grâce à une convention de mécénat conclue entre la Fondation et le Fonds de Dotation pour le Logement Citoyen (FDLC), organisme que je souhaite remercier personnellement pour son soutien précieux.

Enfin, je salue l'implication de l'ensemble des membres du conseil d'administration, des équipes opérationnelles et de tous ceux qui contribuent, par leur expertise et leur dévouement, à la réalisation des objectifs de la Fondation.

Ensemble, poursuivons ce chemin au service des agents de la Préfecture de police et de leurs familles.

Patrick DALLENNES
Président de la Fondation Louis Lépine



LA FONDATION



LES MISSIONS DE LA FLL 12

LA GOUVERNANCE 13

À LA RENCONTRE DES AYANTS DROIT 14

LA FONDATION



Les missions de la FLL

Depuis sa création en 1950, la Fondation Louis Lépine œuvre à l'action sociale au profit des agents de la Préfecture de police.

Animée par les valeurs de solidarité, d'équité et d'accessibilité, elle déploie son action dans les domaines suivants :



La solidarité financière

prêts sociaux, aides aux familles des victimes du devoir, bourses aux orphelins.



Hébergement et aide au logement

hébergement en résidence et en colocation, cautionnement des loyers.



Les prestations vacances

séjours jeunes, vacances en famille, subventions vacances.



Les prestations culturelles

billetterie en ligne, places de spectacles / théâtres.

Les ayants droit de la Fondation Louis Lépine sont :

- * Des policiers
- * Des agents administratifs, techniques, scientifiques
- * Des retraités.

Ils dépendent de l'autorité du préfet de police et sont affectés à Paris intra-muros, dans les Hauts-De-Seine, dans le Val-De-Marne ou en Seine-Saint-Denis.



46 000 AGENTS OUVRANTS DROIT

100 000 BÉNÉFICIAIRES AYANTS DROIT

LA FONDATION



La gouvernance

La Fondation Louis Lépine, **reconnue d'utilité publique** à sa création, est une personne morale de droit privé. Ses **24 salariés** relèvent du **Code du travail** et non du statut général de la fonction publique.

Le Conseil d'Administration vote les budgets et approuve les comptes.

Le Président de la Fondation est élu parmi les membres de son Conseil d'Administration.

Le Directeur de la Fondation est nommé par le Président, après avis du Conseil d'Administration. Il dirige les services de la Fondation et assiste de plein droit, avec voix consultative, aux réunions du Conseil d'Administration et du Bureau.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres de droit

Représentent le Ministère de l'Intérieur, la Préfecture de police et la Ville de Paris

Personnalités qualifiées

Expertes dans le domaine social

Représentants des ayants droit

Désignés par les Organisations Syndicales

CALENDRIER DES INSTANCES

En 2024, **5 bureaux** et **4 conseils d'administration** ont eu lieu.

BUREAU

1

27/02/2024

2

05/03/2024

3

29/05/2024

4

17/09/2024

5

25/11/2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION

1

27/02/2024

2

26/03/2024

3

18/06/2024

4

10/12/2024

LA FONDATION



À la rencontre des ayants droit

Les équipes de la FLL se déplacent très régulièrement dans toutes les écoles de police.

Lors de ces déplacements, elles rencontrent les futurs gardiens de la paix affectés à la Préfecture de police de Paris pour leur présenter l'intégralité des prestations de la FLL.

La Fondation met un point d'honneur à ce que chaque futur agent connaisse ses actions afin de bénéficier de toute l'aide dont il/elle peut avoir besoin dans le cadre de son installation.

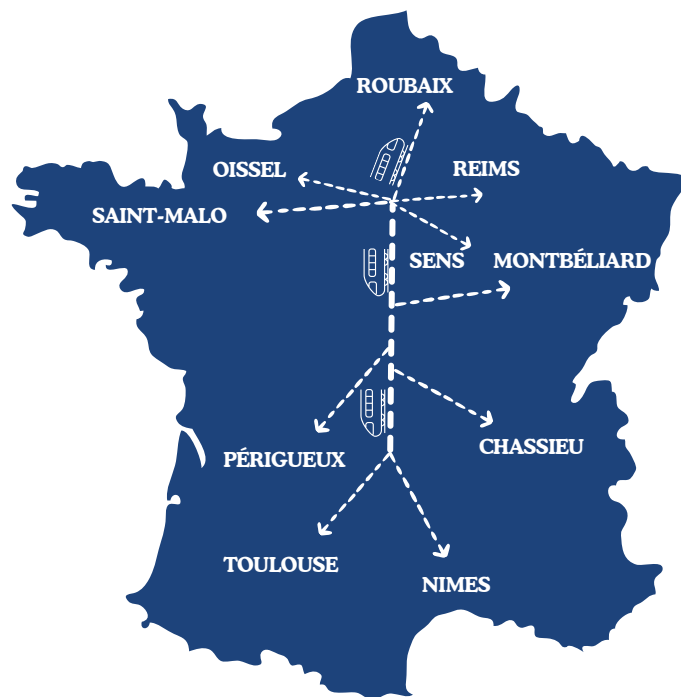
Nous intervenons lors des journées d'accueil des nouvelles promotions de commissaires, officiers, adjoints de sécurité mais aussi pour les personnels administratifs nouvellement affectés aussi bien à Paris que dans les DTSP du 92, 93 et 94.

Verbatim

Tout au long de l'année et pour chaque promotion, la présence de la FLL dans les écoles de police est essentielle pour les futurs agents affectés à la Préfecture de police de Paris.

Ces visites leur permettent de découvrir l'ensemble des services de la fondation comme les loisirs ou bien l'aide à l'hébergement en résidence ou en colocation, un sujet qui pour la plupart, les concernera une fois arrivés en région parisienne.

Frédéric, Major de Police



100 %

DES ÉCOLES DE POLICE VISITÉES EN 2024



SOLIDARITÉ FINANCIÈRE ET HÉBERGEMENT



LES PRÊTS SOCIAUX 16 - 17

LES AIDES AUX FAMILLES 18

RÉSIDENCES 19

COLOCATIONS 20

CAUTION DES LOYERS 21

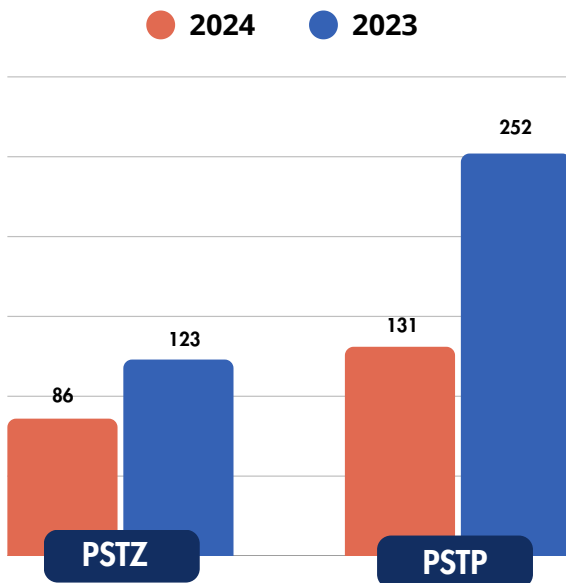
DISTRIBUTION AUTOMATIQUE 21

SOLIDARITÉ FINANCIÈRE ET HÉBERGEMENT



Les prêts sociaux

Nombre de prêts accordés



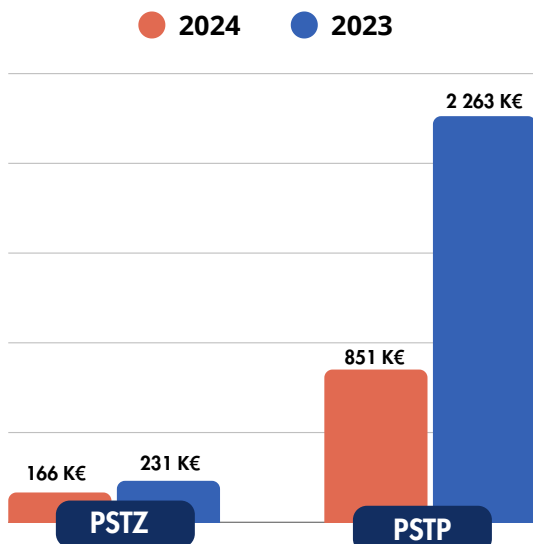
217 prêts sociaux accordés en 2024



L'activité des Prêts Sociaux à Taux Zéro a diminué de **30%** par rapport à l'année 2023.

L'activité des Prêts Sociaux à Taux Préférentiels est également en recul de **48%** par rapport à 2023.

Montant des prêts accordés



Montant total des prêts 2024 : 1 017 K€

Verbatim

Lorsque je suis arrivé en région parisienne à l'âge de 20 ans, j'ai pu bénéficier du prêt primo affectation de la Fondation Louis Lépine.

Il m'a été très utile pour meubler mon logement, pour effectuer mes premiers achats alimentaires mais aussi pour réaliser quelques sorties culturelles.

Je tiens à remercier le pôle de la solidarité financière de la FLL pour l'octroi de ce prêt à taux zéro si précieux pour tous les jeunes agents sortant des Écoles Nationales Supérieures de Police ! ”

Vincent | Ayant droit

SOLIDARITÉ FINANCIÈRE ET HÉBERGEMENT



Les prêts sociaux

PSTZ	2024	2023
Primo-affectation	41	83
Événement familial	20	14
Sous condition de rémunération	7	13
Transition énergétique	17	13
Situation d'urgence	1	0

PSTP	2024	2023
Vie quotidienne	32	60
Auto/moto	79	129
Aide au logement	5	6
Travaux	9	45
Études supérieures	5	2
Rachat de crédit	1	10
Total des prêts accordés	217	375

2023 : Hausse significative des prêts

Augmentation de l'activité : la demande de prêts a enregistré une nette augmentation, entraînant l'épuisement de l'enveloppe budgétaire dès le milieu de l'année.

Suspension des prêts à taux préférentiels : face à cette situation, il a été nécessaire de suspendre à plusieurs reprises l'octroi des prêts à taux préférentiels.

Maintien des prêts à taux zéro : l'allocation d'une enveloppe supplémentaire de **500K€** a permis de maintenir l'octroi des prêts à taux zéro.

2024 : Adaptation pour garantir la continuité

Montant des prêts auto ajusté : le montant des prêts auto a été maintenu à **10K€**, conformément à la décision prise en septembre 2023 (au lieu de **20000€** initialement prévu).

Nouvelle réglementation sur les taux fixes : une nouvelle règle relative aux taux fixes a été instaurée, permettant ainsi d'assurer une gestion optimale des prêts et d'éviter toute interruption dans leur octroi.

Le taux unique de la fondation : le taux proposé par la fondation est désormais basé sur le taux de refinancement de la Banque Centrale Européenne, diminué de **0,5 %**. Conformément à la règle votée en Conseil d'Administration, un taux de **4,20 %** a été appliqué pour les PSTP jusqu'en septembre 2024, date de la baisse du taux de la BCE.

À partir de septembre, le taux a été ajusté à **4,15 %**. En comparaison, le taux était de **2,60 %** en 2023.

SOLIDARITÉ FINANCIÈRE ET HÉBERGEMENT



Les aides aux familles

Aides aux familles des victimes du devoir

La Fondation Louis Lépine apporte sa solidarité financière aux familles frappées par le malheur.

Elle intervient en complément des frais pris en charge par le Ministère de l'Intérieur en cas de décès d'un agent dans l'exercice de ses fonctions et ce, quelles que soient les circonstances de ce décès.

Elle peut ainsi aider pour le paiement des obsèques, des frais de déménagement ou d'autres dépenses liées au décès.



Bourses aux orphelins

Chaque année, la Fondation Louis Lépine attribue des bourses d'études aux orphelins de fonctionnaires ou de conjoints de fonctionnaires de la Préfecture de police, âgés **de 16 à 24 ans révolus**.

Bourses	2024	2023
Nombre de dossiers	29	22
Montant total	39,9 K€	34,6 K€



Entre 2023 et 2024, le montant total des bourses aux orphelins a augmenté de **15%**.

Verbatim

Les bourses aux orphelins ont été un réel soutien pour mes 3 enfants, à toutes périodes de leur vie.

Elles ont permis de financer une grande partie de leur études et études supérieures, notamment pour l'achat d'ordinateurs d'une certaine puissance comme il était demandé pour suivre leur cursus.

Grâce à ces bourses, mes enfants ont également pu participer à des activités culturelles, pratiquer leurs sports favoris pendant de longues années, ou encore voyager pour leur bien-être.

Une chose est sûre, il m'aurait été impossible, en tant que parent célibataire, de pouvoir assumer de telles dépenses, avec mon unique salaire.

C'est avec ces quelques phrases que je voulais remercier la FLL pour avoir soutenu mes enfants pour avancer dans la vie. ”

Emmanuel, Ayant droit

SOLIDARITÉ FINANCIÈRE ET HÉBERGEMENT



Résidences

Pour répondre aux besoins d'hébergement des personnels nouvellement affectés à la Préfecture de police, la FLL assure la gestion de **3 résidences d'accueil** et met à disposition plusieurs solutions :



Résidence du Kremlin-Bicêtre



Résidence des Bluets



Résidence de Sauffroy

À la résidence du **Kremlin - Bicêtre**, **43 logements** ont été **renovés** par la fondation, pour un montant total de **175 K€**.

La rénovation de la salle commune et de la laverie a été financée grâce au **Fonds de Dotation pour le Logement Citoyen** pour un montant de **28 K€** afin d'offrir un cadre de vie plus moderne et fonctionnel aux résidents.

À la résidence des **Bluets**, le propriétaire de la résidence Habitat Social Français (HSF) a réalisé des travaux de gros entretien à l'aide de la provision pour travaux versée par la fondation :

- Rénovation des parties communes
- Modernisation des portes palières
- Refonte des salles de bains
- Mise à jour des tableaux électriques
- Aménagement d'une salle commune au sous-sol
- Installation d'un abri à vélo
- Remise à neuf des boîtes aux lettres.

	2024	2023
Nouvelles entrées	100	78
Sorties	100	74
Entrées en cabine d'urgence	16	9
Sorties en cabine d'urgence	17	9
Policiers adjoints sortis d'école	7	6
Cadets	0	2
Gardiens de la Paix sortis d'écoles de police	46	41



Pour les logements d'urgence, on compte **3 entrées et 4 sorties en résidence BL**, ainsi que **3 entrées et 2 sorties en résidence DRHFS**.

Verbatim

Étant résident au sein de la résidence du Kremlin-Bicêtre, je remercie la Fondation Louis Lépine non seulement pour les travaux effectués dans mon appartement mais également dans la salle commune, la cuisine et la laverie.

Le matériel mis à disposition est de qualité, les couleurs sont très chaleureuses, ce qui rend ces espaces communs très conviviaux. Le fait d'avoir installé une nouvelle télévision et un jeu de fléchettes nous occupe et nous détend lorsque nous avons des moments de repos. ”

Ludivine, Ayant droit

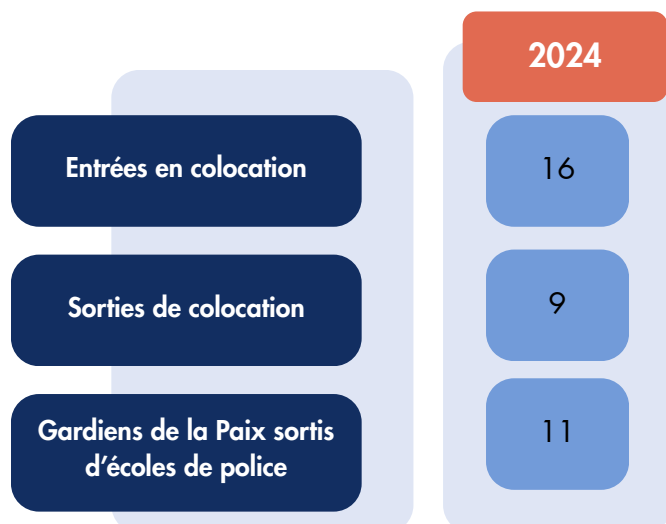
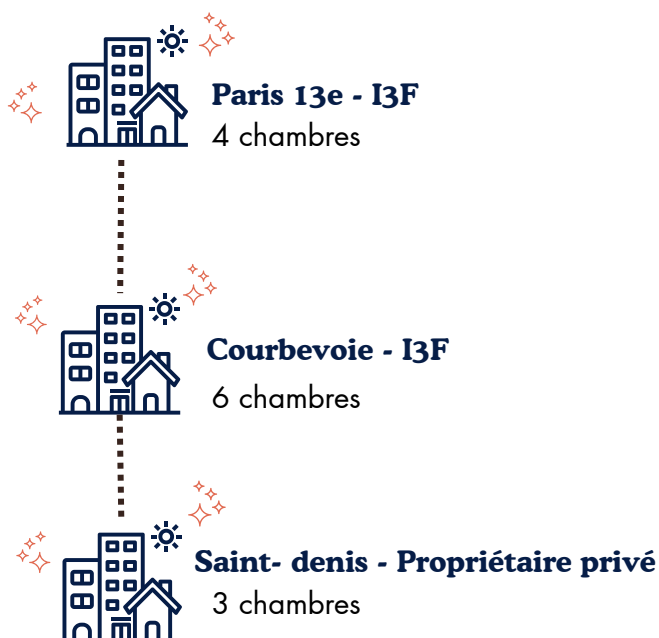
SOLIDARITÉ FINANCIÈRE ET HÉBERGEMENT



Colocations

Fondation louis lépine (FLL)

La FLL dispose de **13 chambres** réparties dans plusieurs logements en Île-de-France, permettant d'offrir des solutions d'hébergement adaptées aux besoins de nos ayants droit :



La colocation de Saint-Denis n'a pas pu être exploitée à pleine capacité en raison de la présence de punaises de lit pendant plusieurs mois, impactant la disponibilité des chambres.

En décembre 2024, la Fondation a signé deux nouveaux baux avec Haut-de-Seine-Habitat, pour des logements situés à Clichy, chacun composé de trois chambres.

Ces nouvelles acquisitions portent ainsi le nombre total de chambres en colocation à **19**.

Les deux logements seront ouverts à la location à partir de janvier 2025, permettant d'élargir l'offre d'hébergement pour les jeunes agents.

Fondation Louis Lépine (FLL/FDA)

L'expérimentation de colocation menée avec la Fondation d'Aguesseau (FDA) a pris fin en juin 2023, conformément aux termes du contrat.

Depuis cette date, la FLL ne peut plus loger de nouveaux agents de la Préfecture de police dans les logements de la FDA.

Cependant, les agents déjà en place ont été autorisés à rester jusqu'à l'échéance de leur bail.

Au 31 décembre 2024, un agent de la Préfecture de police est encore hébergé dans l'une des colocations de la FDA.

SOLIDARITÉ FINANCIÈRE ET HÉBERGEMENT



Caution des loyers

Par le Bureau du Logement de la Préfecture de police

En 2024, la Fondation a accordé **30** actes de cautionnement pour un montant de total de :

25,3 K€ loyer + charges comprises.

Sur les fonds propres de la FLL

En 2024, la Fondation a accordé **5** actes de cautionnement pour un montant total de :

5,08 K€ loyer + charges comprises.



Distribution automatique

Gestion des distributeurs de boissons - Maxicoffee

L'activité de la distribution automatique s'est maintenue durant l'année 2024.

Le chiffre d'affaires et, par conséquent, la redevance versée à la FLL se sont maintenus à un niveau stable cette année.

Le taux de pannes reste très faible, ce qui est notable compte tenu du nombre important de machines déployées sur les différents sites.

Des réunions trimestrielles sont organisées avec le prestataire Maxicoffee afin de :

- Faire un point sur l'état du parc de machines
- Identifier les produits les plus et les moins performants
- Évaluer les sites avec de bons retours et ceux nécessitant des ajustements.

Le contrat avec le prestataire Maxicoffee court jusqu'à fin 2025.

Fin de partenariat – Bell'Arancia

Le prestataire Bell'Arancia n'a pas souhaité reconduire le contrat en raison d'un manque de rentabilité.



CULTURE, LOISIRS ET VACANCES



LA MÉDIATHÈQUE 24

BILLETTERIE 25 - 26

LES ÉVÈNEMENTS 27 - 28 - 29

SUBVENTIONS PIM 30

**PARTENARIATS, SUBVENTIONS ET
CHÈQUES VACANCES** 30 - 31 - 32

SÉJOURS JEUNES 33

CULTURE, LOISIRS ET VACANCES



La médiathèque

Les chiffres à retenir en 2024

32 

Personnes venues pour retirer des billets

113 

Personnes venues utiliser un PC

325 

Visites pour des emprunts d'ouvrages

802 

Personnes venues lire sur place ou jouer à des jeux de société

908 

Visites pour des renseignements



Arrêt des prêts de DVD à partir de Mai 2024.

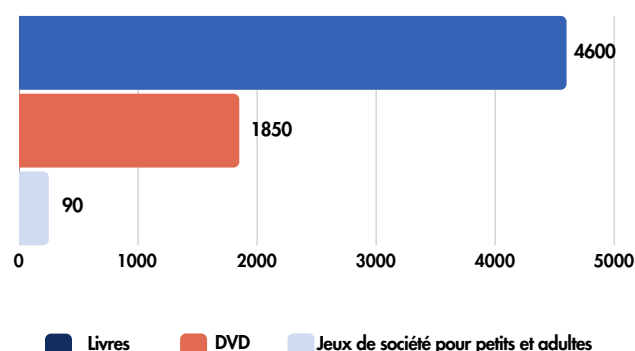
Verbatim

La médiathèque de la FLL a toujours été un endroit convivial pour tous les agents de la Préfecture de police.

Nous pouvons facilement nous divertir, en lisant la presse, en jouant à des jeux de société ou encore en empruntant des livres. »

Virginie, Ayant droit

Répartition des articles mis à disposition des agents



La fondation continue d'enrichir son fonds par l'acquisition de nouveautés qu'elle met en avant sur le site internet ou via la lettre d'information quotidienne.

La médiathèque reste un point de contact avec les ayants droit particulièrement pertinent.

Elle a néanmoins évolué en 2024, dans le cadre du projet de création de la « **Maison Bleus** », un **espace ressources** à l'attention des personnels.

Travaux de transformation de la médiathèque

- Mai 2024
Première phase des travaux
- Juin - Septembre 2024
Ouverture pendant les Jeux Olympiques et Palmympiques
- Octobre - Novembre - Décembre 2024
Seconde phase des travaux
- Début 2025
Ouverture et inauguration de la Maison Bleus



Les suggestions des agents sont les bienvenues pour que nos choix correspondent à leurs attentes.

CULTURE, LOISIRS ET VACANCES

La billetterie

Le partenariat UNI-CE

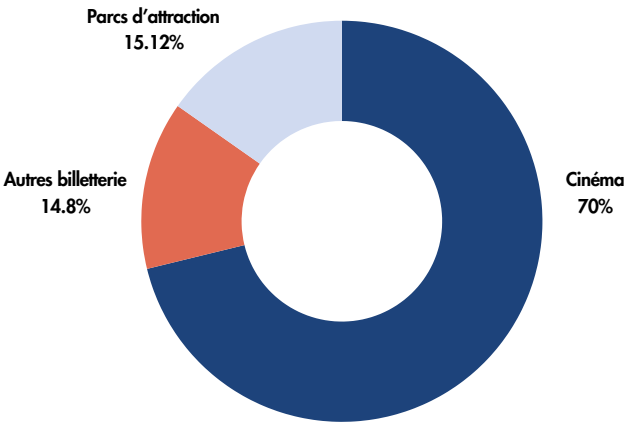
À travers le service billetterie de la plateforme digitale, notre partenaire UNI-CE propose un large choix de loisirs accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Sont proposées, des places de cinéma, des parcs, de la billetterie culturelle, des voyages, des box, des chèques cadeaux, des abonnements presse et bien plus encore...

Activité produits UNI-CE

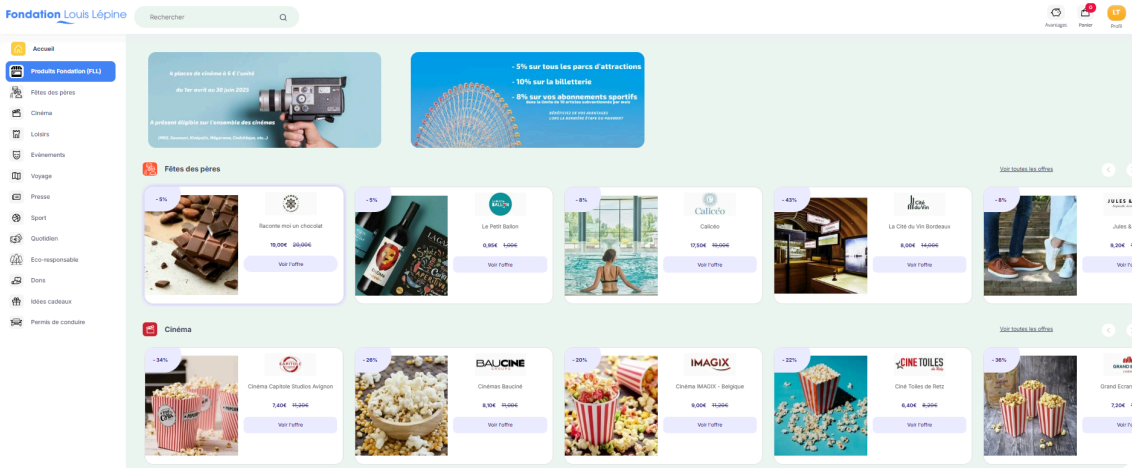
	2024	2023
Commandes	14 175	13 989
Montant subvention (K€)	135,5 K€	125,3 K€
Articles vendus	39 321	36 695

Répartition de la consommation de la billetterie



Afin de maîtriser la consommation de subvention des billets de cinéma et de tenir compte de la hausse des prix très significative de ces articles, la FLL a relevé le montant de participation restant à la charge de l'agent à partir du second semestre 2023 à hauteur de **6 €** (contre 5 € pour les années précédentes).

Cette mesure a permis à davantage d'ouvrant droit de continuer à bénéficier de cette offre en limitant la commande à **4 billets à 6 € l'unité par agent et par trimestre**.



CULTURE, LOISIRS ET VACANCES

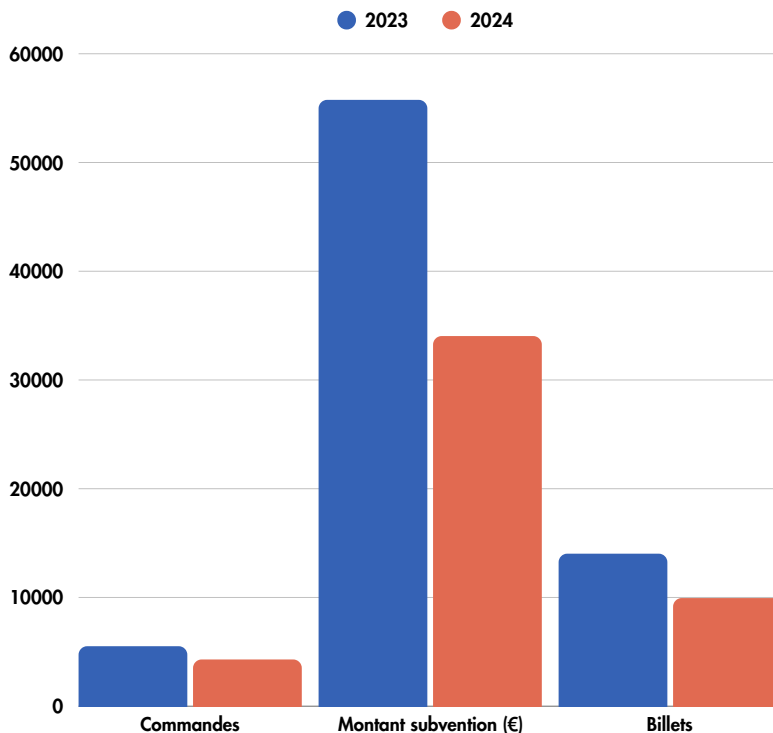


La billetterie

Les produits de la Fondation

Sur le site, un espace dédié à la sélection des « Les produits Fondation » contient des pièces de théâtre à **1,50€**, des spectacles, des événements culturels et sportifs proposés par la FLL, le plus souvent à 50% de réduction.

Pour en bénéficier, les ayants droits doivent souscrire à la carte des loisirs de la Fondation pour **5€** l'année. La carte est valable pour 1 an.

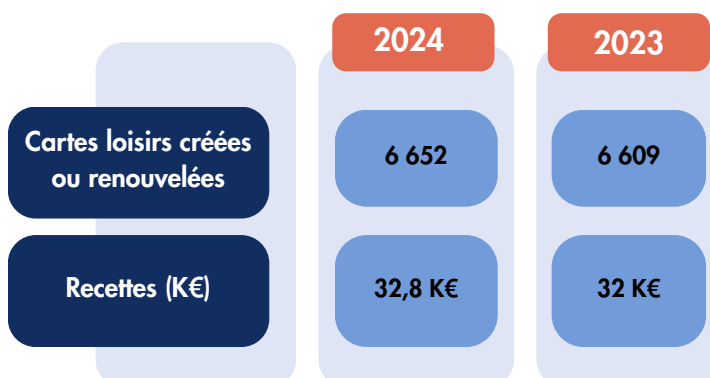


Ces billets sont en moyenne subventionnés à **50%** de leur prix public.

Quelques exemples :

- Théâtre : 29% des billets vendus
- Spectacle : 15% des billets vendus
- Concerts : 9% des billets vendus
- Sports : 6% des billets vendus
- Expositions : 4% des billets vendus.

La carte des loisirs en 2024 :



Les recettes liées à la carte des loisirs ont augmenté de **2,5%** en 2024 par rapport à l'année 2023.

CULTURE, LOISIRS ET VACANCES



Les événements

L'arbre de Noël



L'arbre de Noël 2024 a rassemblé comme chaque année les enfants des agents en activité de **0 à 12 ans** (enfants nés entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2024).

Pour les plus jeunes de moins de 4 ans, un bon Cadeau multi enseignes Glady d'une valeur de **30€** par enfant a été adressé aux agents concernés.

Ces bons sont valables 1 an auprès de nombreuses enseignes, directement en magasin ou sur internet. Près de **2 552 bons** ont été adressés pour une enveloppe d'environ **74 390€**.

Pour les plus grands, de 4 à 12 ans, les agents pouvaient se rendre au spectacle équestre « Noël aux Folies Gruss » :

- Le samedi 30 novembre 2024 à 10h30 ou 20h30
- Le samedi 14 décembre 2024 à 10h30 ou 20h30.

Les chiffres à retenir en 2024

8 861

Personnes invitées

5 686

Personnes présentes au cirque

2 552

Bons cadeaux distribués

Les permanences d'information

Des permanences d'information ont été organisées au mois de mars et d'avril dans les commissariats et dans les directions de la Préfecture de police par les personnels de la fondation.

Le but était de présenter aux ayants droit l'ensemble des services de la FLL, et tout particulièrement l'offre de séjours jeunes renforcée cet été pour venir en aide aux parents mobilisés à l'occasion des jeux olympiques et paralympiques 2024.



Ces permanences ont également permis de recueillir les attentes des agents, de les aider à créer leur espace membre et les aider à se familiariser avec la plateforme digitale de la FLL.

CULTURE, LOISIRS ET VACANCES



Les évènements

Concours de dessin



Il s'adresse aux enfants âgés de 5 à 17 ans.

Le concours s'est tenu en 2 temps : le mercredi 2 octobre à Massillon et le 9 octobre dans les DTSP 92, 93 et 94.

Au total, 70 enfants ont été inscrits dont 31 à Massillon, 9 à Nanterre et 23 à Créteil et 7 à Bobigny.

Les participants sont repartis avec un diplôme et un cadeau de participation. Les lauréats ont remporté un chèque culture Glady de 100€.

Pour cette édition 2024 du concours de dessin, l'équipe des loisirs a proposé **5 thèmes** selon les 5 tranches d'âge :

- 5 ans : Ma maison magique
- 6/7 ans : Un dinosaure dans la salle de classe
- 8/10 ans : A la découverte d'une nouvelle planète
- 11/13 ans : Une porte s'ouvre sur un monde fantastique
- 14/17 ans : Harry Potter, la scène que personne n'avait imaginé.

Remise des prix du concours de dessin

La cérémonie de remise des prix a eu lieu le 16 octobre, en présence de Pascal Le Borgue DRH adjoint à la Préfecture de police et des membres du jury : Jacqueline Jourdan, Vice-présidente de la FLL, Nobeit Fleury président de l'AAPP et Mme Françoise Surelle, Mme Ben Hamoudi directrice de la crèche Massillon, Hervé Poyet président d'Orphéopolis, Antoine Belèze directeur des partenariats de Kinougarde, Myriam Bocquet représentante Thalie, organisateur de colonies artistiques.



3 prix spéciaux ont également été attribués :

- Un prix attribué par l'association artistique de la préfecture de police (AAPP)
- Un prix attribué par Kinougarde/Complétude spécialiste de la garde d'enfant à domicile
- Un prix attribué par le prestataire colonie Thalie.

CULTURE, LOISIRS ET VACANCES



Les évènements

Mercredis récréatifs



En 2024, l'équipe des loisirs a testé les mercredis récréatifs auprès des enfants des ayants droit de la fondation.

Les enfants sont pris en charge le temps d'une après-midi par l'équipe du pôle loisirs-vacances de la fondation pour réaliser une activité pré-déterminée sans contrepartie financière.

Ces après-midis permettent aux enfants de profiter de moments ludiques, d'interagir les uns avec les autres dans un esprit de bienveillance et d'entraide. L'activité est suivie d'un goûter.

5 sessions ont été organisées sur des thèmes différents :

- Mercredi 10 avril 2024 : escape game Unlock (13 inscrits)
- Mercredi 17 avril : atelier créatif "peinture sur pot de fleur" (12 inscrits)
- Mercredi 24 avril : atelier créatif : l'univers des origamis (9 inscrits)
- Mercredi 23 octobre : création d'attrape-rêves d'Halloween (8 inscrits)
- Mercredi 30 octobre : après-midi jeux de société (12 inscrits).

Ces activités ont remporté un franc succès auprès des enfants et des parents qui étaient très satisfaits.

Le RUN PP

La FLL s'est vue à nouveau confier la mission du recueil des inscriptions au Run PP, organisé par la DRH de la Préfecture de police.

Cette édition 2024 a eu lieu au Parc zoologique de Paris le 5 novembre et les inscriptions se sont déroulées du 12 septembre au 11 octobre sur le site de la FLL.



La fondation a également pris en charge :

- le scan des invitations
- la distribution des dossards et batons de relais
- la commande des médailles et des trophées
- la commande et la confection des sacs qui ont été remplis de goodies des partenaires
- la récolte des lots de tombola.

Au total, **1855** participants étaient présents et répartis sur **226** équipes.

CULTURE, LOISIRS ET VACANCES



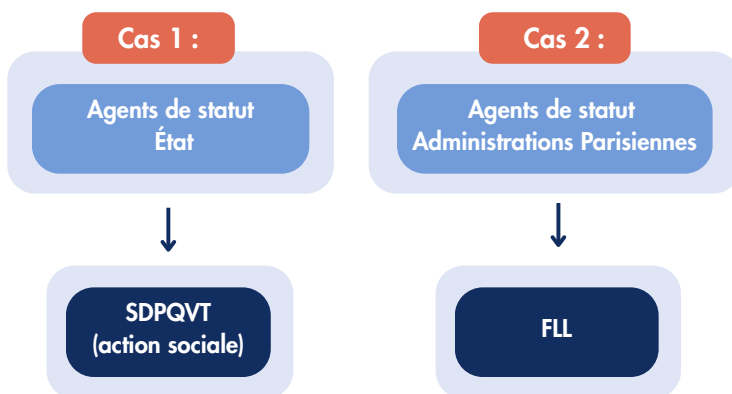
Les subventions PIM

Les subventions interministérielles permettent aux agents de réduire les frais de garde de leurs enfants au travers des centres de loisirs sans hébergement (ALSH) pendant les mercredis et les vacances scolaires mais aussi lors des classes de découverte, lors de séjours en colos ou séjours linguistiques (hors séjours proposés par la FLL), lors des séjours en gîtes de France ou pour des séjours vacances en centres spécialisés pour le handicap.

Les montants de ces subventions sont définis chaque année par le Ministère de l'action et des comptes publics et leur obtention est soumise au calcul d'un quotient familial mensuel excluant les agents au-delà du score de 1 608.



Traitement des remboursements de cette subvention



Les chiffres à retenir en 2024

195 

Dossiers de remboursement ont été traités pour un montant global de **14,2 K€**.



Le nombre de dossiers est en hausse constante, **+8%** (contre 181 en 2023), tout comme le montant de subvention alloué, **+5%** (contre 13,5 K€ en 2023).



Les partenaires, subventions et chèques vacances

La FLL continue de rechercher des partenariats pour faciliter les départs en vacances des agents et propose une offre très diversifiée couverte par **24 partenaires** afin que chacun des ayants droit puisse trouver le séjour qui lui convient : tourisme social ou marchand, séjour en pension ou en location, en France ou à l'étranger, des campings au croisières à travers le monde...

Comment réserver ?

- 1 Il suffit de consulter la page du partenaire sur le site internet de la FLL, prendre connaissance des remises et des codes de réduction négociés pour réserver son séjour à prix négocié en 3 clics !
- 2 Lorsque l'agent revient de son séjour de vacances réservé auprès d'un des 24 partenaires référencés, il fait une demande de subvention au service vacances de la fondation jusqu'à 2 mois après son retour.

CULTURE, LOISIRS ET VACANCES



Les partenaires, subventions et chèques vacances

Les subventions vacances :

Ce dispositif permet à l'agent de réduire le coût de son séjour grâce à 2 types de subventions cumulables :

- La subvention « **aide aux vacances** » : **65€ par enfant** attribuée une fois par an pour les séjours en France et à l'étranger d'une **durée minimum de 7 jours**.
- La subvention « **vacances familles** » : elle représente de **9 à 20%** du montant du séjour (avec des plafonds) et est modulée selon le quotient familial.



Les agents peuvent en bénéficier 2 fois par an sur des séjours en France ou à l'étranger pour une durée minimum de 7 jours.

Les chiffres à retenir en 2024

112,4 K€

Montant des subventions accordées au titre des vacances adultes (contre 144,2 K€ en 2023) pour 1037 dossiers (contre 1257 en 2023).



La part de budget consacrée à la subvention familles est en légère baisse tout comme à l'aide aux enfants avec **43%** du montant global. La FLL accorde en moyenne **122€** par dossier pour l'aide aux vacances et 111€ par dossier pour la subvention vacances familles.



La billetterie UNICE propose également des partenariats vacances, ce qui élargit le choix des ayants droit.



En revanche, si l'agent fait sa réservation avec un code de partenariat UNICE, il ne pourra pas bénéficier des subventions proposées par la FLL.

Les chèques vacances :

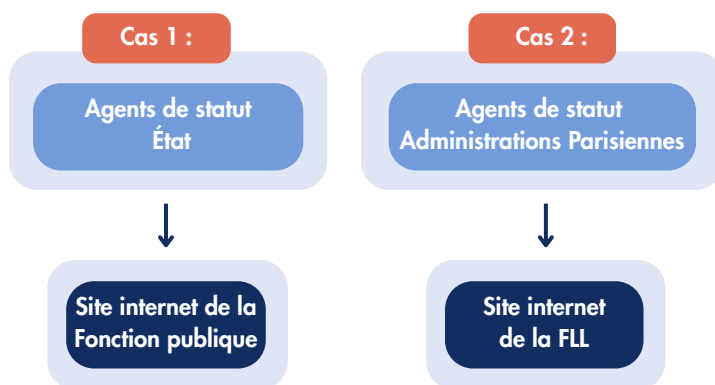
Les agents ont également la possibilité de créer un **plan d'épargne** pour obtenir des chèques vacances.

Cette épargne d'une durée de **4 à 12 mois** est abondée de 10 à 35% par l'employeur et est restituée sous forme de chèques vacances.

Ces chèques sous forme de coupure de **10 et 20€** sont utilisables pour régler ses frais de vacances en France et en Europe ainsi qu'accéder à un large éventail d'activités culturelles et de loisirs.



Démarche pour se constituer de l'épargne



Rendu possible grâce au partenariat de la FLL avec Docaposte !

CULTURE, LOISIRS ET VACANCES



Les partenaires, subventions et chèques vacances

TUI, une nouvelle modalité de subvention

Le nouveau partenariat signé et lancé en 2023 a rapidement évolué pour s'adapter et faciliter vos démarches.

Pour rappel, TUI est un voyageur qui regroupe en son sein les clubs Marmara, Lookéa et les circuits Nouvelles Frontières.

Notre plateforme digitale a été connectée au système de réservation de TUI « spécial CE » Facility permettant la prise en compte de la subvention FLL dès la réservation. Ainsi, les agents avancent moins de frais à la réservation et n'ont plus de dossier de subvention à faire au retour de leur voyage.

Ce lancement a eu lieu le **17 janvier 2024**.

55 réservations se sont concrétisées depuis cette nouvelle plateforme pour un total de **158 personnes**.

La fondation a participé à hauteur de **10,23 K€** de subvention

Subvention au QF :

6,89 K€ et 3,34 K€ pour l'aide aux vacances

Les séjours sont principalement d'une semaine et se concentrent en Espagne et en Grèce pour la majorité.

Pour développer les réservations, une **lettre d'information** regroupant les meilleures offres de Facility By Tui est adressée aux ayants droit de la fondation **2 fois par mois**.

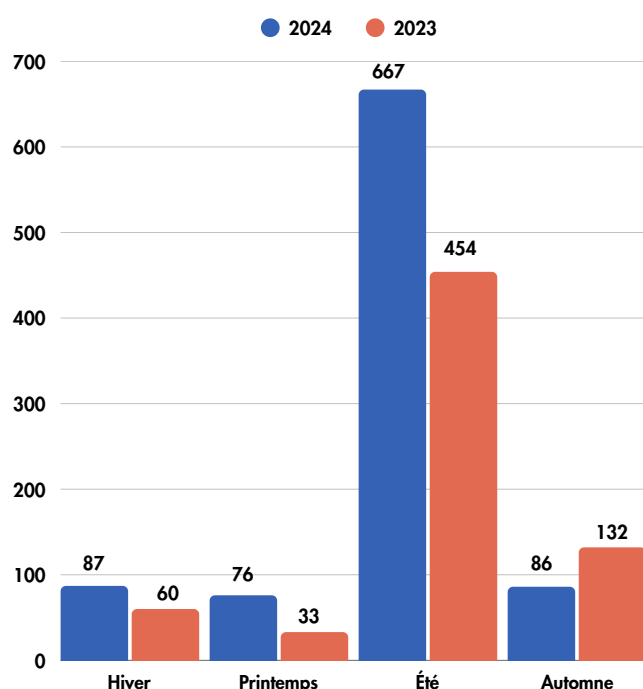


CULTURE, LOISIRS ET VACANCES



Les séjours jeunes

L'année 2024 marque une très nette progression par rapport à l'année 2023.



Total 2024 = 916 enfants inscrits

En 2024, 8 visites de centres ont été menées par l'équipe des vacances/loisirs de la fondation.

Ces visites permettent de découvrir les installations et échanger avec les équipes sur l'organisation des séjours mais également de garantir aux jeunes des conditions optimales pour profiter pleinement de leurs vacances.

Au total, **237** enfants supplémentaires sont partis en colonies de vacances grâce à la fondation par rapport à l'an dernier, ce qui représente une augmentation de **35%**.

Cette hausse est liée aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, pendant lesquels tous les agents de la Préfecture de police ont été fortement mobilisés.

Verbatim

Mes 3 enfants sont partis 2 semaines au Portugal pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques. Ils ont passé de superbes vacances riches en activités.

Merci à la fondation d'avoir proposé des séjours aussi géniaux aux enfants des personnels de la Préfecture de police. ”

Marc, Ayant droit



Je tiens à remercier chaleureusement la FLL pour son travail en matière de séjours jeunes. Nous avons toujours le choix car les offres sont très diversifiées : découverte à l'étranger, sportifs, artistiques, scientifiques ou encore linguistiques.

Nous continuerons à laisser nos enfants partir en colonies avec la fondation, surtout lors des vacances d'été et d'hiver où ils peuvent profiter de la mer et du ski ! ”

Yanis, Ayant droit





COMMUNICATION



**LES SUPPORTS DE
COMMUNICATION INTERNE**

36

**LES SUPPORTS DE
COMMUNICATION EXTERNE**

37

COMMUNICATION



Les supports de communication interne

La lettre d'information quotidienne

Une lettre électronique d'information est quotidiennement adressée aux ayants droit de la fondation du lundi au vendredi. Celle-ci nous permet de relayer notre actualité, nos événements et les bons plans de nos partenaires.

C'est le support de communication le plus efficace du service communication.

15 000 

destinataires dans notre liste de diffusion contre 14 200 en 2023

265 

lettres ont été envoyées en 2024 contre 250 en 2023

23% 

de taux d'ouverture des lettres en 2024 comme en 2023

La lettre d'information interne à la Préfecture de police

En 2024, des communications « grand périmètre » ont souvent été réalisées en interne à la Préfecture de police.

Ces communications se font via l'envoi d'une lettre d'information nommée « **FLL Actualités** » sur l'intégralité des adresses mails de la Préfecture, regroupant toute l'actualité et les bons plans de la fondation.

Le journal de communication interne de la FLL

Un journal de communication interne mensuel, nommé « **Gazette FLL** » a été créé pour les salariés.

L'objectif était d'améliorer la circulation des informations entre tous les services de la FLL.

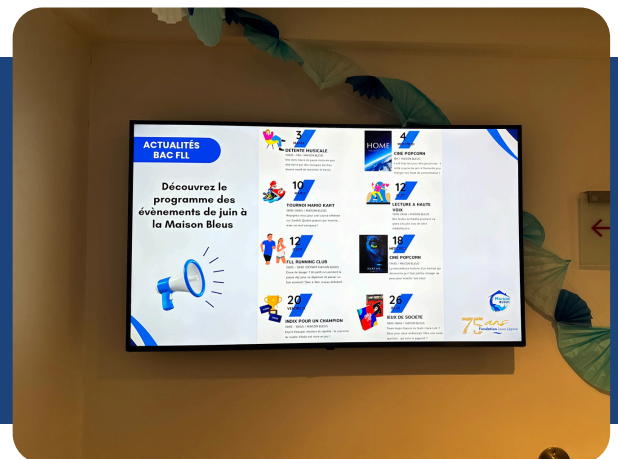


Ce support ainsi permet à chaque service de communiquer sur son activité du mois, le tout accompagné de photos mais aussi de communiquer l'agenda des événements et des instances.

Les écrans d'affichage dynamique

En juin 2024, le service communication s'est doté de **3 écrans d'affichage dynamique** sur le site de Massillon.

Ces écrans permettent de diffuser du lundi au vendredi de 8 h à 19 h toutes les actualités de la fondation, comme les événements et les bons plans des partenaires.



COMMUNICATION



Les supports de communication externe

Les réseaux sociaux

En 2024, la visibilité de la fondation sur les réseaux s'est fortement accrue.



+ 820 abonnés rapport à 2023



+ 90 abonnés rapport à 2023



+ 615 abonnés rapport à 2023



Les tirages au sort mensuels organisés par le service communication sont principalement à l'origine de cette augmentation des abonnés.

Verbatim

Un grand merci pour vos nombreux tirages au sort ! Les cadeaux sont très bien choisis et toujours d'une grande utilité, avec une grande préférence personnelle pour les appareils électroménagers !

Laetitia | Ayant droit

Le sponsoring

Pour accroître sa visibilité, la fondation participe financièrement à l'impression d'équipements utilisés pour des événements sportifs.

Verbatim

Merci à la fondation Louis Lépine d'avoir contribué financièrement à l'achat de maillots dans le cadre d'un événement sportif.

Le logo de la fondation a été floqué sur tous les maillots, ce qui a amélioré la visibilité de la fondation et a suscité l'intérêt de plusieurs participants.

Rémy, Ayant droit



Pour les années à venir, une réflexion sera engagée afin que le domaine de la générosité publique soit davantage valorisé.

Le guide des dons, legs et donations

Pour accroître sa visibilité en matière de générosité publique, la Fondation est présente dans le guide des dons, legs et donations.

Ce guide est l'ouvrage de référence en matière de legs testamentaires pour les notaires et leurs clients.

Plus de **250** associations et fondations reconnues d'utilité publique y sont présentées chaque année.



Un site internet dédié pour consultation du guide en ligne ainsi que :

- un annuaire thématique et alphabétique d'accès aux coordonnées du service libéralités de la FLL
- le lien de redirection vers la page de la Fondation Louis Lépine :

<https://www.dons-legs.com/v2/association-organisme-fondation-louis-lepine-328311/>



ÉVOLUTIONS DE LA PLATEFORME DIGITALE DE LA FONDATION

40

RECOUVREMENT DES CRÉANCES

41

JURIDIQUE

Évolutions de la plateforme digitale de la fondation

Contexte

En 2024, la fondation a lancé son **projet d'évolution de sa plateforme digitale**.

Pour mémoire, la première plateforme digitale avait été inaugurée en 2020, à l'occasion des 70 ans de la FLL.

Afin d'améliorer l'expérience utilisateur, il était nécessaire de faciliter la navigation et l'ergonomie du front-office et du back-office.

Dans le cadre de la rédaction du cahier des charges du projet, le service juridique a sélectionné un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) afin de recenser les besoins métiers.

Respect du Code de la commande publique

Pour veiller au respect du code commande publique, une **mise en concurrence** a été organisée par le service juridique afin de recueillir et de sélectionner les candidatures les plus adaptées aux besoins exprimés.

Les principes fondamentaux du Code de la Commande Publique ont été observés :

- L'égalité de traitement des prestataires
- La transparence des informations
- Le principe de non-discrimination
- La liberté d'accès aux documents.

L'appel d'offres a nécessité la rédaction d'un dossier de consultation des entreprises incluant :

- Un cahier des clauses administratives particulières
- Un cahier des clauses techniques particulières
- Un règlement de consultation
- Une grille de notation des candidats.

La publication de l'**appel d'offres** a eu lieu en **décembre**.

Audit de la plateforme existante

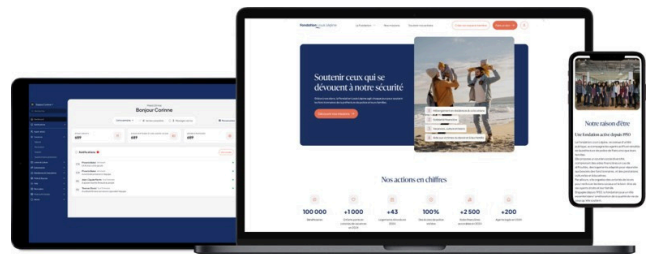
Pour ce projet, un **audit de sécurité informatique** a été effectué en étroite collaboration avec le service de la Sécurité Informatique de la Préfecture de police et de la Direction de l'Innovation, la Logistique et de la Technologie.

Cet audit s'est réalisé en plusieurs étapes :

- Recensement des pages et des applications tierces
- Remontées des anomalies de la plateforme
- Veille des bonnes pratiques au sein de l'écosystème associatif
- 10 Interviews métiers ont menées pour améliorer la gestion en back-office.



Tout au long de cet audit, les administrateurs de la Fondation Louis Lépine ont régulièrement été informés des nombreuses démarches mises en place lors des conseils d'administration, des bureaux et des réunions de travail.



Rendez-vous en 2025
Pour une nouvelle expérience

JURIDIQUE



Recouvrement des créances

Notre accompagnement aux côtés des agents en difficulté

La recherche de solutions amiables est notre priorité.

Les démarches suivantes sont systématiquement privilégiées en première intention :

- Prise de contact téléphonique et par email auprès du débiteur
- En l'absence de réponse, contact de la hiérarchie
- Proposition d'un protocole amiable pour échelonner le remboursement de la dette
- Mise en relation avec les assistantes sociales
- Orientation vers le bureau du logement (si nécessaire).

Ces démarches visent à garantir une approche humaine, personnalisée et bienveillante dans la gestion des créances.

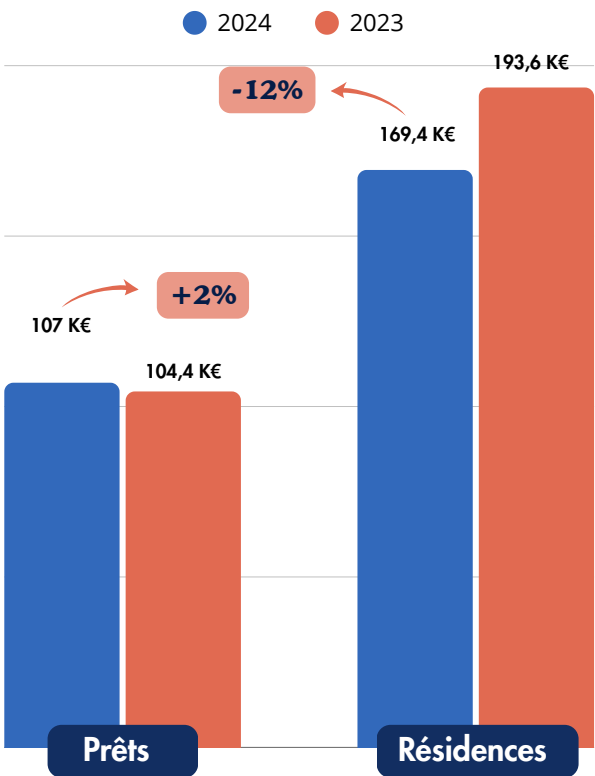
Notre accompagnement permet :

- Aux agents en difficulté de régulariser leurs dettes en tenant compte de leurs situations individuelles
- De maîtriser les frais de procédure, notamment :
 - Enquête privée (lorsque le débiteur est introuvable)
 - Honoraires d'avocat
 - Frais de commissaire de justice.

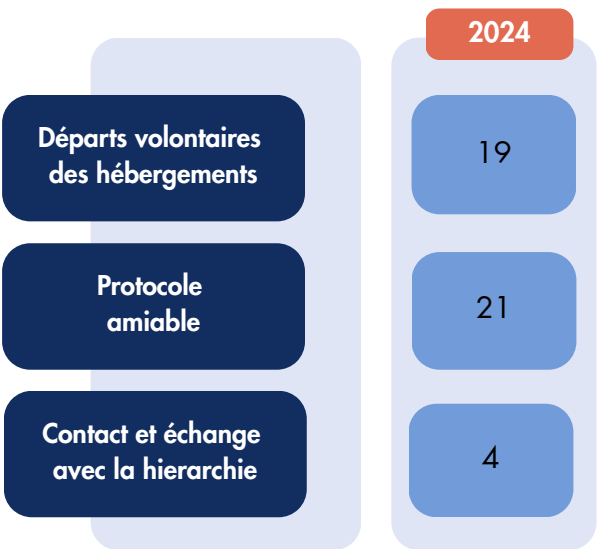
Cependant, certains dossiers complexes peuvent nécessiter une procédure contentieuse pour être résolus.

Total frais de procédure 2024 : 24,6 K€

Montant des créances locatives et prêts



Résultats de la démarche préventive





RESSOURCES HUMAINES



BILAN SOCIAL

44 - 45 - 46



RESSOURCES HUMAINES



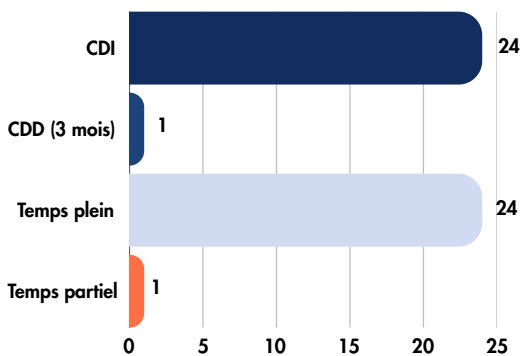
Bilan social

Effectifs et structure

En 2024, la Fondation Louis Lépine a compté **25 collaborateurs au total**.

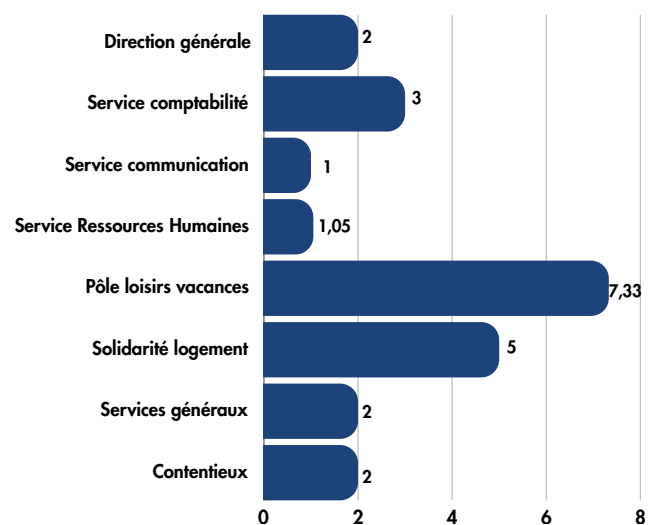
L'équipe est majoritairement composée de salariés en CDI (24) et d'un salarié en CDD au pôle loisirs/vacances.

Répartition par type de contrat



La répartition des ETP reflète l'organisation des activités de la Fondation :

Répartition des ETP par services



Soit un effectif en équivalent temps plein (ETP) de **23,38 personnes**.



Les effectifs sont majoritairement féminins, avec une équipe composée de **18 femmes et 7 hommes**.

Répartition par genre sur l'année 2024



28%
Hommes



72%
Femmes

La Fondation se caractérise par une équipe expérimentée dont l'**ancienneté moyenne** est de **9,31 ans** et la **moyenne d'âge** de **46 ans**.

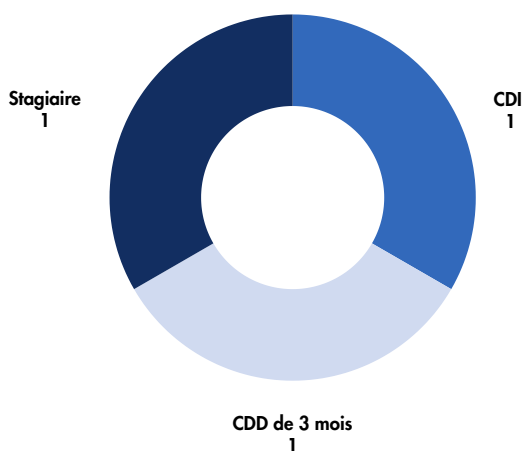
RESSOURCES HUMAINES



Bilan social

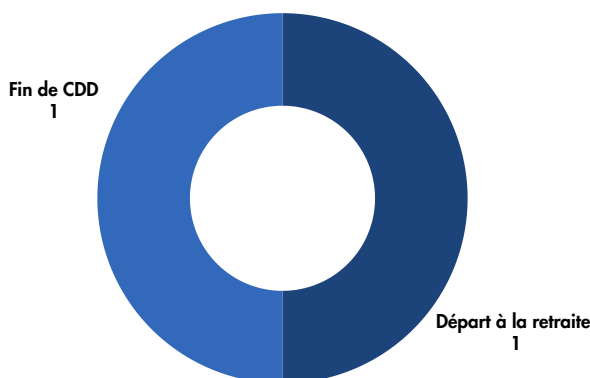
Recrutements, départs et accueil

Nombre de recrutements en 2024



En 2024, la Fondation a recruté 1 salarié dans le cadre d'un CDD de 3 mois au pôle loisirs/vacances, 1 salarié en CDI à temps partiel (80%) pour le remplacement de la Responsable Ressources Humaines et 1 stagiaire, recruté au sein du service communication du 18 mars au 5 juillet 2024.

Nombre de départs



La responsable des Ressources Humaines a quitté ses fonctions au 31 décembre 2024.

Sa remplaçante a été recrutée, avec une période de formation de 3 semaines.

Rémunération et avantages sociaux

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la Fondation a mis en place un **accord d'entreprise** pour compenser l'absence de rattachement à une convention collective.

Cet accord garantit un socle commun de droits et d'avantages à l'ensemble des salariés, dans un cadre adapté aux spécificités de l'établissement.

Il est complété par une **charte de déontologie**, qui encadre les pratiques professionnelles et affirme les valeurs de respect, de la responsabilité et de l'éthique dans l'exercice des missions.

Absentéisme

Le taux d'absentéisme (incluant l'ensemble des absences dont les arrêts maladie, les accidents de travail, les congés maternité et les absences pour enfant malade) est de : **4.27%**

Principaux motifs d'absentéisme



RESSOURCES HUMAINES



Bilan social

Formation et développement des compétences

En 2024, la Fondation Louis Lépine a poursuivi ses efforts en matière de développement des compétences de ses salariés.

6 actions DE FORMATION SUIVIES

Soit 154 heures de formation



Au total, **9 collaborateurs** ont bénéficié d'une action de formation en 2024.

Les thématiques abordées reflètent la diversité des métiers au sein de la Fondation :

Formations dispensées



Animation d'une séance de projection de film



Relations interpersonnelles



Fonctionnement d'un fonds de dotation



Excel intermédiaire



Maintenance plomberie



Sauvetage secourisme du travail

Au-delà du développement professionnel, la Fondation veille à maintenir un dialogue régulier et constructif entre chaque salarié et son responsable hiérarchique.

Points annuels d'accompagnement et de cohésion



Mai 2024

**Entretiens individuels
(bilan du premier semestre)**



Juin 2024

Séminaire annuel du personnel



Novembre - Décembre 2024

**Entretiens individuels
(bilan du second semestre)**

Au total, **2 entretiens individuels annuels** sont organisés systématiquement :

- le premier au cours du mois de mai pour fixer les objectifs
- le second en fin d'année pour faire le point sur les résultats des salariés, leurs attentes et leurs besoins d'accompagnement.

Un **séminaire annuel** vient également renforcer la cohésion d'équipe, tout en permettant des temps d'échange interservices et de réflexion collective sur les projets stratégiques de la Fondation.

07

FINANCES



LES RESSOURCES FINANCIÈRES

48 - 49 - 50

L'UTILISATION DES RESSOURCES

50

FINANCES

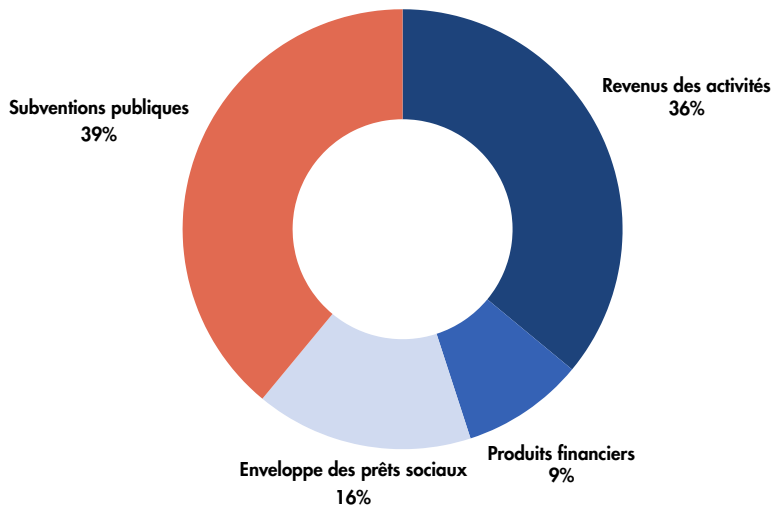


Les ressources financières



Le montant des ressources financières de l'exercice 2024 s'élève à **6,4 M€** contre 7,2 M€ en 2023.

Ces ressources sont issues de 3 types de revenus : subventions publiques, revenus des activités et produits financiers + de l'enveloppe des prêts sociaux.

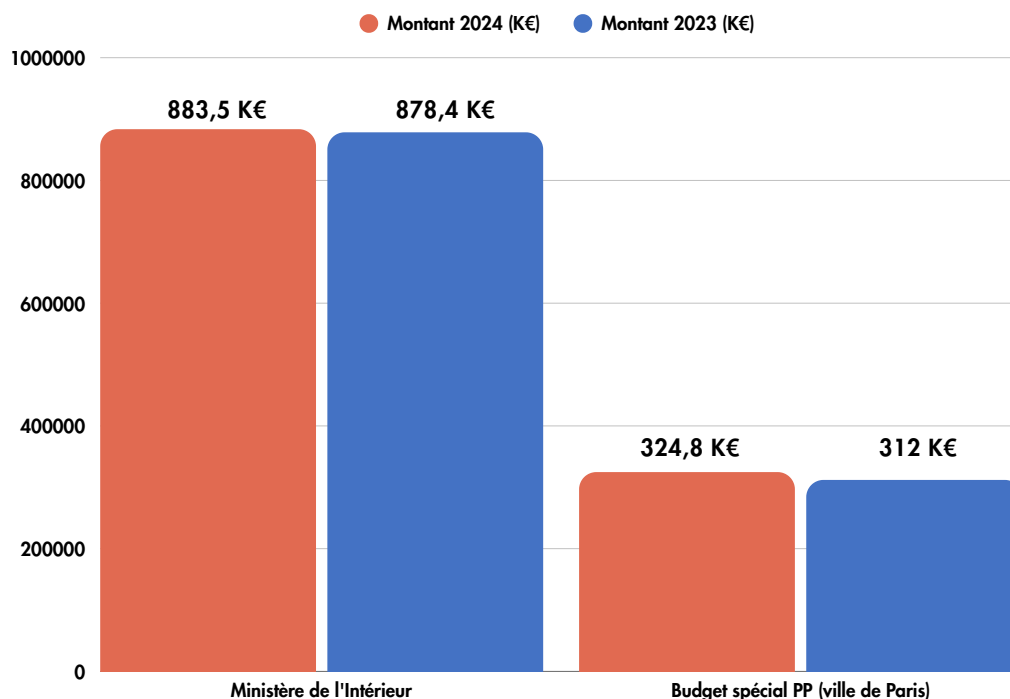


Subventions de fonctionnement

Le montant des subventions représente **39%** des ressources de la FLL sur l'exercice 2024.

Le Ministère de l'Intérieur et la Ville de Paris (budget spécial de la PP), participent aux charges de fonctionnement.

Leurs contributions financent **62,95%** des charges de fonctionnement de la Fondation Louis Lépine contre **65,91%** en 2023.



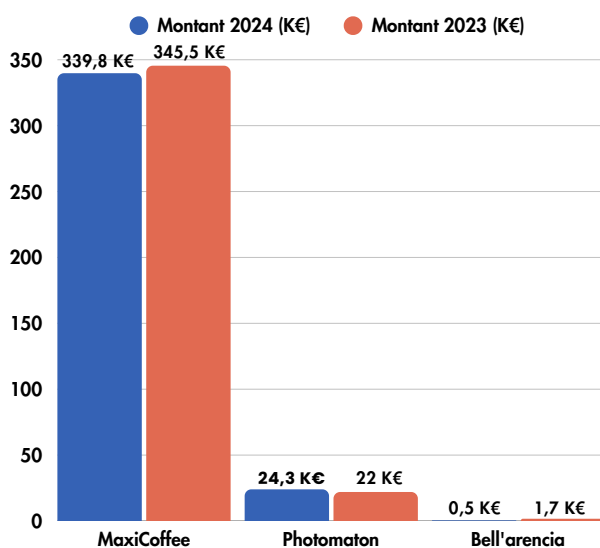
FINANCES



Les ressources financières

Les revenus des activités sont constitués des redevances de la distribution automatique, des loyers des résidences d'accueil et des colocations, de la vente de séjours jeunes, des cartes loisirs et des partenariats.

Revenus de la distribution automatique

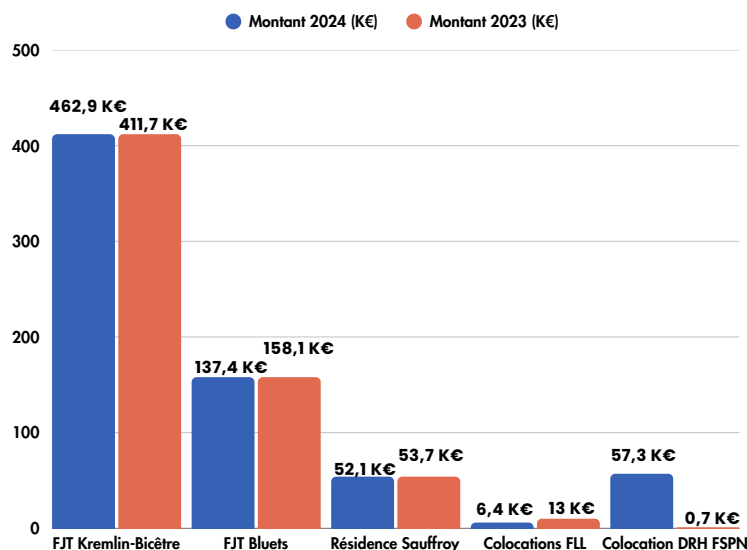


Total 2024 = 364,6 K€



En 2024, les recettes de DA ont permis de financer les prestations subventionnées des vacances (**112 K€**) et loisirs (**169,5 K€**), et une partie des charges de fonctionnement (**83 K€**).

Revenus des loyers des résidences et colocations

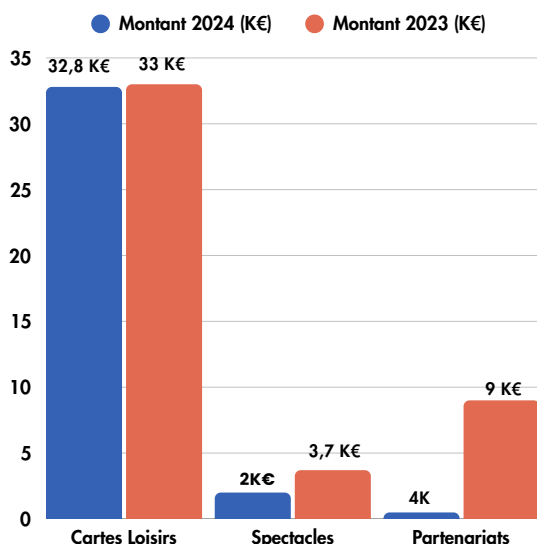


Total 2024 = 716,2 K€



Les loyers permettent à la FLL d'assurer les dépenses locatives (fluides, contrats d'entretiens de l'ascenseur et du chauffage etc..) et la rénovation des logements.

Autres produits d'activité



Total 2024 = 38,8 K€



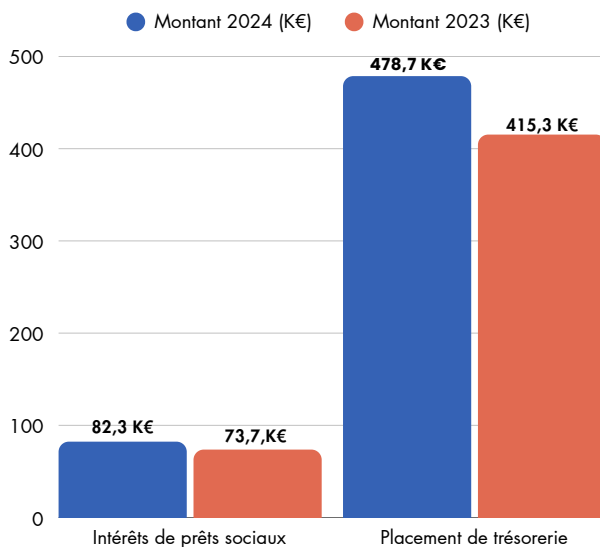
Les recettes de la carte loisirs contribuent au financement des actions subventionnées pour les loisirs.

FINANCES



Les ressources financières

Revenus des produits financiers



Total 2024 = 561 K €



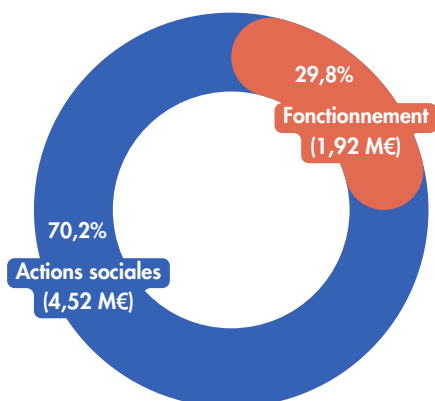
Les produits financiers ont **augmenté** de **14,72%** sur l'exercice 2024 par rapport à l'année précédente (561 K€ contre 488 K€).

Ceux-ci sont utilisés pour compléter la partie des charges de fonctionnement non couverte par les subventions des financeurs de la Fondation.



L'utilisation des ressources

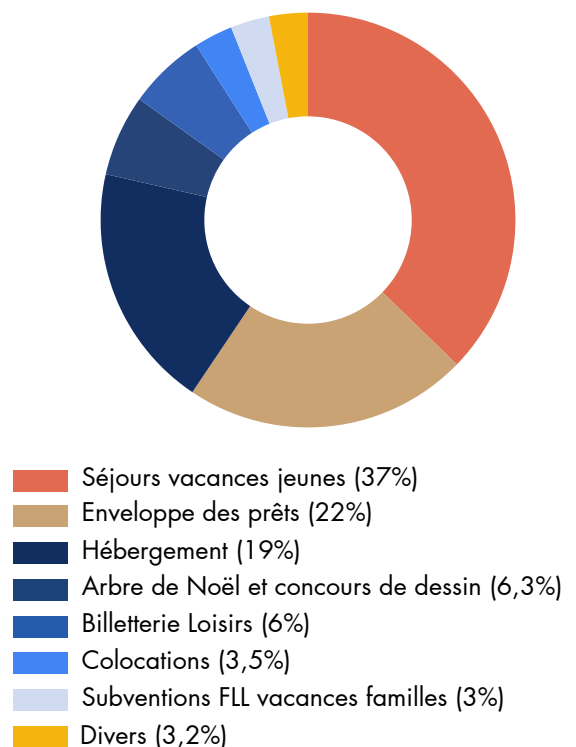
Ressources : actions sociales et fonctionnement



Les ressources financières de l'exercice 2024, affectées majoritairement aux actions sociales de la FLL ont légèrement **diminué** (**70,2%** contre 76% en 2023).

Le montant consacré aux actions sociales au cours de l'exercice 2024 a représenté **4,52 M€** soit une **baisse** de **18,86%** par rapport à l'année 2023.

Bilan des actions sociales 2024





SOUTENIR CEUX QUI SE DÉVOUENT À NOTRE SÉCURITÉ



MERCI !



Fondation Louis Lépine
Service Communication

Conception et rédaction
Flemata BAMBA et Thomas GALLET

**Le service Communication remercie
l'ensemble des pôles pour leur
contribution essentielle à ce rapport.**

Crédits photographiques
Service Communication - Préfecture de police
Service Communication - FLL
Pexels
Unsplash
Canva

Fondation Louis Lépine



1 rue Massillon
75004 Paris

01.53.71.43.55

 pp-fll-contact@interieur.gouv.fr

 www.fondationlouislepine.fr



Fondation Louis Lépine



Fondation Louis Lépine



[fondation_louislepine](https://www.instagram.com/fondation_louislepine)